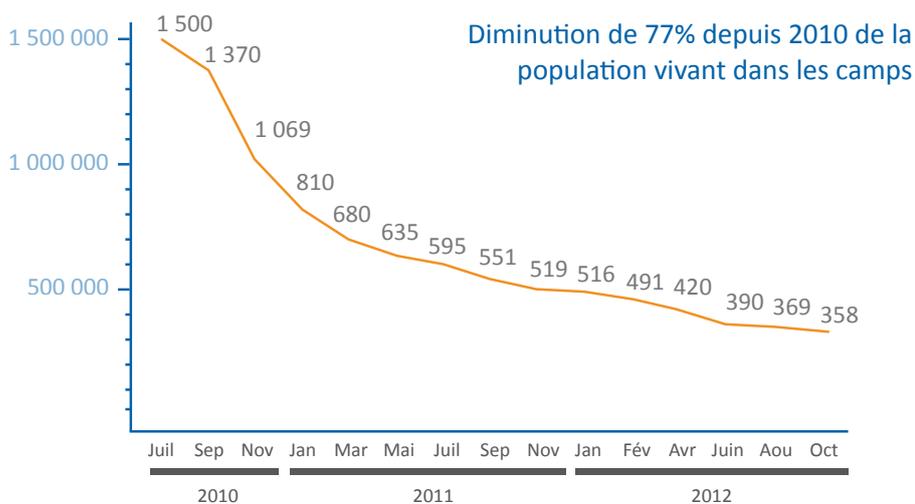




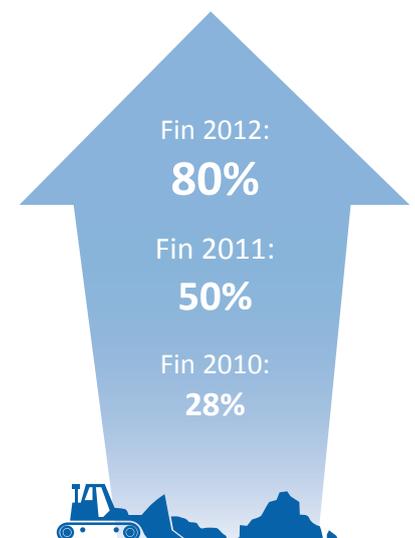
RETOUR ET RÉHABILITATION DES QUARTIERS

Ces dernières décennies, les logements se sont développés de manière informelle à Port-au-Prince et dans d'autres villes d'Haïti, sans cadre de régulation ou politique sectorielle pour la gestion de la croissance urbaine. Le tremblement de terre a crûment mis en lumière la grande vulnérabilité des Haïtiens, et la nécessité d'adopter des pratiques de construction plus sûres. En 2012, des progrès significatifs ont été obtenus avec le soutien des Nations Unies et de leurs nombreux partenaires travaillant dans la construction et le développement urbain.

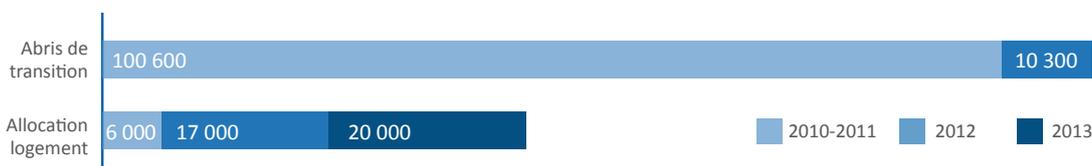
NOMBRE TOTAL DE DÉPLACÉS DE JUILLET 2010 À OCTOBRE 2012



DÉBRIS NETTOYÉS



ACTIVITÉS DE RECONSTRUCTION DEPUIS 2010 ET PRÉVISIONS 2013



FAITS ET CHIFFRES

80% des débris générés par le tremblement de terre ont été nettoyés par le gouvernement d'Haïti, les Haïtiens eux-mêmes et les partenaires (dont 10% dans le cadre de programmes soutenus par les Nations Unies).⁽¹⁾

200 000 pavés et 20 000 carreaux ont été produits avec les débris et réutilisés dans les quartiers sous la forme d'escaliers, de rues pavées et de maisons.

Près de 7 000 personnes ont été formées aux pratiques sûres de construction et de réparation, à la planification urbaine et au régime foncier haïtien.

158 833 familles touchées par le tremblement de terre ont bénéficié d'une solution de logement.⁽²⁾

99% des bénéficiaires qui ont reçu une allocation logement certifient que cette aide est survenue au moment où ils en avaient le plus besoin.⁽³⁾

46 000 habitants des quartiers du programme 16/6 ont bénéficié de la reconstruction (« maisons rouges ») ou de la réparation (« maisons jaunes ») de leur domicile.⁽⁴⁾

Dans ces quartiers, 1,2 kilomètre de route et 1,5 kilomètre de canaux de drainage ont été construits et 400 lampadaires solaires ont été installés.

20 plans de réhabilitation des quartiers ont été conçus avec les communautés, leurs leaders recevant une formation à la planification urbaine.

Un budget opérationnel provenant des ressources de l'État a été formellement alloué à l'Unité de construction de logements et de bâtiments publics (UCLBP), et un projet de politique de logement, de l'habitat et de développement urbain a été élaboré.⁽⁵⁾

Une Unité de l'Information et de la Technologie a été instituée au sein du ministère des Travaux publics, Transports et Communications (MTPTC), afin d'évaluer ses projets de reconstruction et de soutenir la sensibilisation des populations aux bonnes pratiques en matière de construction.⁽⁶⁾

DÉFIS ET PERSPECTIVES

Parmi les objectifs principaux de 2013 figurent :

- l'accompagnement au retour des Haïtiens qui vivent toujours dans des camps.
- le renforcement continu des institutions haïtiennes travaillant dans le domaine du logement, du développement urbain et des efforts de reconstruction.
- l'intensification des activités de réhabilitation des quartiers de retour et du plaidoyer en faveur de l'intégration systématique de la réduction des risques de catastrophe dans la planification urbaine et la réhabilitation des quartiers.
- l'accélération du rythme des formations aux bonnes pratiques de construction, et leur pérennisation.
- la mise en œuvre de différents outils pour soutenir une stratégie de logements durables :
 - **Crédit** : explorer les différentes options financières possibles pour que les populations vulnérables puissent sécuriser et renforcer leur logement et leur environnement.
 - **Régime foncier** : fournir une base de travail et définir les étapes en vue d'une future loi.
 - Continuer d'avancer dans le développement et la mise en œuvre de différentes solutions de logement.
 - Évaluer les technologies alternatives disponibles et accessibles dans le contexte haïtien, et guider le gouvernement vers des pratiques de construction plus durables.

TÉMOIGNAGE



« Depuis que nous avons emménagé ici, nos vies sont tellement meilleures ! On se sent en sécurité dans cette zone, comme avant le tremblement de terre, et maintenant, nous avons de l'eau et de l'électricité ».

Après des mois passés dans un camp, Wilbert et Pauline ont pu s'installer dans un deux-pièces avec le soutien de programmes d'allocation logement et d'incitation financière.

⁽²⁾ Dont 110 964 abris temporaires construits par des membres du cluster E-Shelters, 23 233 allocations logement, 5 911 logements permanents et réparations de maisons endommagées.

Entités ONU : ⁽⁵⁾Banque Mondiale, ⁽¹⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾BIT, ⁽³⁾E-shelter cluster, ⁽⁵⁾MINUSTAH, ⁽⁴⁾⁽⁵⁾OIM, ⁽¹⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾ONU Habitat, ⁽¹⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾PNUD et ⁽¹⁾⁽⁴⁾⁽⁶⁾UNOPS.